

Mairie de Plomeur – Ti-Kêr Ploeur

1, place de La Mairie – 1, plasenn an Ti-Kêr
29120 Plomeur - Ploeur



Offre d'emploi

1 policier.ère municipal.e (H/F)

La mairie de Plomeur recrute un **POLICIER MUNICIPAL** (H/F) pour assurer la prévention nécessaire au maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

L'agent assurera une relation de proximité avec la population et entretiendra une collaboration de qualité avec les autres services municipaux ainsi qu'avec les forces de sécurité locales.

Motif de recrutement : création de poste lié à un nouveau besoin

Poste à temps complet à pourvoir par voie statutaire ou le cas échéant contractuelle

Poste à pourvoir le 1er février 2022

Date limite de candidature 30 décembre 2021

Nombre de poste : 1

Cadre d'emploi : Gardien brigadier – Brigadier-chef principal

Missions principales :

Sous l'autorité de la DGS, vous serez chargé.e :

- Assurer une relation de proximité avec la population
 - Appliquer et contrôler le respect des règles liées aux pouvoirs de police du Maire sur son territoire d'intervention notamment sur la frange littorale (prévention des conflits sur les plages et pratiquants nautiques) et en matière d'urbanisme, de publicité, de marchés, de débits de boisson, d'environnement...
 - Constater, qualifier et faire cesser les infractions (rédactions de PV, rapports, arrêtés municipaux et courriers divers)
 - Préparer, participer et veiller au bon déroulement des manifestations publiques et des cérémonies, mettre en place leur dispositif de sécurité
 - Surveiller la circulation et le stationnement, constater les contraventions de police
 - Accueillir et orienter les publics sur la voie publique et/ou au sein du service
 - Etablir, rédiger des rapports d'activités ou des comptes rendus de mission
 - Se coordonner avec les autres intervenants de la sécurité dans la gestion d'une situation (gendarmerie)
- **Divers** : gestion des objets trouvés, gestion des demandes de débits de boissons, vente au déballage.

Profil recherché :

Caractéristiques particulières :

- Travail en bureau et déplacements constants sur la commune y compris le littoral
- Rythme de travail variable en fonction des événements
- Travail en autonomie (pas d'encadrement)
- Bonne condition physique, disponibilité
- Permis B exigé
- Emploi nécessitant une assermentation

Matériel et moyens :

- Matériel informatique, logiciels de bureautique, téléphone, véhicule sérigraphié, gilet

Connaissances

- Pouvoirs de police du maire et domaine de compétences des institutions
- Code de la route, réglementation et fonctionnement des institutions judiciaires et des procédures pénales
- Pouvoirs et attributions de services de la sécurité et de la justice
- Appliquer les techniques de communication, de gestion de conflit, de médiation
- Geste de premiers secours
- Expérience professionnelle sur un poste similaire souhaitée

Savoirs faire (expérience)

- Informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur
- Développer l'information et le dialogue auprès de la population
- Recueillir des renseignements, les transmettre à la hiérarchie et suivre les résultats
- Analyser rapidement une situation ou des événements imprévus
- Rendre compte par écrit ou par oral à l'autorité supérieure des événements survenus pendant le service et des dispositions prises
- Etablir et rédiger des rapports d'activités, des comptes-rendus de mission d'ilotage et de prévention
- Appliquer les consignes visant au maintien de l'activité et de la sûreté des locaux, des agents du service et du public accueilli

Savoirs être

- Faire preuve de rigueur, d'autonomie
- Être disponible
- Avoir un sens aigu du service public, une bonne condition physique
- Avoir le sens de l'écoute, de la médiation, calme et une forte maîtrise de soi
- Respecter la déontologie
- Posséder de réelles qualités relationnelles
- Avoir le sens des responsabilités

Candidatures et informations complémentaires :

Temps complet avec ARTT

Durée annuelle du travail : 1607H00

Rémunération statutaire + Régime indemnitaire + Participation employeur à la prévoyance + CNAS

Travailleurs handicapés

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Merci d'adresser votre candidature jusqu'au 30 décembre 2021 (CV, lettre de motivation, dernier arrêté de position statutaire) à :

Monsieur le Maire de Plomeur
1, place de La Mairie – 29120 Plomeur
Ou par mél : mairie.plomeur@wanadoo.fr